

Plan d'action 2022

TERRITOIRE ENTREPRENEUR RIVE DROITE

Les initiatives soutenues ou développées par le GPV ont vocation à accompagner un développement durable du territoire, incluant l'ensemble des habitants, en particulier les habitants des QPV.

CITESLAB : UNE PREMIERE MARCHE POUR ENTREPRENDRE EN QPV

Depuis 2016, le GPV Rive Droite porte cette démarche de détection, stimulation et facilitation de l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville et par les habitants de ces quartiers. En 2022, l'action du CitésLab de développement de l'entrepreneuriat dans les quartiers et d'appui aux initiatives économiques des habitants se poursuit, avec l'arrivée d'une nouvelle cheffe de projet.

Il s'agit à travers une présence terrain renforcée de détecter les potentiels entrepreneurs ou chef.fe.s d'entreprise déjà installé.e.s pour favoriser leur insertion économique et pérenniser leur parcours en leur facilitant notamment l'accès aux politiques publiques de droit commun concernant l'aide à la création d'entreprise.

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Accueillir les porteurs de projet, résidents des quartiers prioritaires, les écouter, les conseiller et les orienter vers les structures qui pourront les aider à monter leur projet, à travers des permanences au cœur des quartiers Politique de la Ville et un lien important avec les acteurs de proximité
- Favoriser l'accès à l'accompagnement, la formation, aux subventions etc. des habitants des QPV souhaitant créer leur propre emploi, en orientant les personnes au mieux en fonction de leur besoin d'accompagnement et en s'appuyant sur l'offre d'insertion, de formation, d'accompagnement à la création d'entreprise, de financement et de toute autre initiative permettant la levée des freins
- Développer une dynamique collective d'acteurs et de partenaires autour de l'entrepreneuriat (acteurs de l'emploi, de l'insertion, de la création d'entreprise, de la formation, etc.), pour identifier collectivement les besoins et y répondre au mieux ensemble et en adéquation avec l'offre existante sur le territoire
- Favoriser le développement d'initiatives économiques, pour aller dans le sens d'un développement économique endogène et d'une mixité fonctionnelle des quartiers Politique de la Ville

INGENIERIE

- 1 cheffe de projet CitésLab, en lien avec les villes et les acteurs de l'entrepreneuriat du territoire
- Avec l'appui de la cheffe de projet Cité de l'Emploi

PERSPECTIVES 2022

En 2022, la cheffe de projet CitésLab s'attachera à :

- Maintenir l'accueil de proximité dans les QPV pour accompagner les porteurs de projets issus des QPV dans la définition de leur idée et les orienter vers les différents partenaires
- Organiser des ateliers réguliers pour accompagner les porteurs de projet à monter en compétence sur différents sujets (numérique, comptabilité, développement commercial, etc.)
- Organiser 2 comités techniques multi partenariaux pour échanger l'offre d'accompagnement à la création d'entreprise dans les QPV de la Rive Droite, les besoins de porteurs de projet et la création de nouvelles actions partenariales
- Participer activement aux différentes réunions et comités en lien avec la création d'entreprise sur la Métropole pour faire remonter les besoins des entrepreneurs des QPV

AMENAGEMENT ECONOMIQUE : LE MAINTIEN ET LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES ECONOMIQUES ET DE L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE

Les opérations de renouvellement et de développement urbain vont véritablement transformer le territoire de la Rive Droite. Face à cette croissance démographique, il s'agit non seulement d'offrir les conditions nécessaires à un développement économique endogène mais aussi de lutter contre les polarités d'usage qui congestionnent la métropole.

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Développer le tissu économique et l'emploi
- Favoriser une économie endogène et assurer l'employabilité des habitants des Quartiers Politique de la Ville, à travers une programmation adaptée
- Promouvoir un urbanisme résilient à l'aune des transitions nécessaires pour s'adapter aux changements climatiques

INGENIERIE

- 1 cheffe de projet Urbain, en lien avec les Villes, la Métropole et les acteurs du territoire
- Avec l'appui d'un stagiaire en urbanisme et de la cheffe de projet coopérations économiques et ESS

PERSPECTIVES 2022

- Pour ce partenariat 2022, nous poursuivons nos actions selon trois volets complémentaires :
- l'accompagnement à la définition d'une stratégie économique et foncière ;
- le renouvellement urbain de zones d'activités existantes ;
- la programmation économique dans les opérations urbaines.

L'accompagnement à la définition d'une stratégie économique et foncière

- Appui à la stratégie de l'OIM Arc Rive Droite
- Actualisation avec la Métropole et les Villes des fonciers stratégiques à vocation économique
- Etude des mutations foncières dans les zones d'activités, identification et mise en œuvre d'une boîte à outils de stratégie foncière

Le renouvellement urbain de zones d'activités économiques

+ Sur la zone d'activités Jean Zay à Cenon

- Finalisation du plan guide de l'étude de renouvellement urbain
- Finalisation des études de faisabilité architecturale et financière sur des fonciers mutables à court et moyen terme au sein de zone
- Restitution des travaux auprès des propriétaires et occupants de la zone d'activités
- Déploiement opérationnel du plan guide

+ Sur la zone d'activités de la Vieille Cure à Cenon :

- Accompagnement des acteurs à la programmation de la phase 2

+ Sur la zone d'activités Lissandre à Cenon :

- Appui de la Fab sur la programmation économique et les enjeux urbains
- Déploiement d'une plateforme de réemploi des matériaux dans le cadre d'un urbanisme tactique dans l'attente du projet final

+ Sur la zone d'activités La Gardette à Lormont

- Accompagnement de Bordeaux Métropole à la finalisation d'une étude architecturale et financière réalisée au sein d'un secteur stratégique de la zone d'activités
- Appui de Bordeaux Métropole sur le lancement d'une étude de renouvellement urbain à l'échelle de toute la zone d'activités

+ Sur la zone d'activités Plaine Sud Garonne à Floirac

- Accompagnement de Bordeaux Métropole à la finalisation du plan guide de l'étude de renouvellement urbain
- Accompagnement de Bordeaux Métropole à la finalisation des études de faisabilité architecturale et financière sur des fonciers mutables à court et moyen terme au sein de zone

+ Sur la zone industrialo-portuaire à Bassens

- Accompagnement de Bordeaux Métropole, de la Ville de Bassens et du Grand Port Maritime de Bordeaux sur les suites à donner au concours European 16
- Appui à Bordeaux Métropole sur la valorisation des projets primés dans le cadre du concours European 16

La programmation économique dans les opérations urbaines

- Rôle de conseil sur les programmations afin de répondre aux besoins des entreprises locales, des structures de l'économie sociale et solidaire et des jeunes entrepreneurs des Quartiers Politiques de la Ville
- Veille sur les freins à la pérennité et au développement de l'offre de services et d'activités (prix des loyers, stationnement, taille des locaux, évolution dans le parcours immobilier, etc.)

ACCOMPAGNEMENT A L'ÉMERGENCE D'INITIATIVES INNOVANTES : UN MOYEN DE FAVORISER L'EMPLOI DES HABITANTS

Dans le contexte économique que nous connaissons, il semble plus important que jamais de permettre un développement économique bénéficiant à l'ensemble de la population, et notamment aux plus fragiles. Les opportunités économiques, que permet le déploiement des nouveaux projets sur le territoire, doivent être accessibles à tous les habitants. Ainsi, le développement de passerelles vers l'insertion économique est primordial. Les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), les actions d'insertion et de remobilisation et les projets en lien avec le tissu économique local vont dans ce sens.

Le GPV dans son rôle d'appui aux initiatives et d'accompagnement à l'émergence de projets nouveaux, s'implique en ce sens dans une logique pluridisciplinaire et transversale.

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Favoriser et accompagner le développement d'initiatives économiques, porteuses d'amélioration en termes d'insertion et d'accès à l'emploi, notamment pour les habitants des QPV
- Favoriser la coopération entre acteurs pour répondre aux besoins sociaux et économiques des habitants
- Faciliter l'émergence, l'implantation de nouvelles initiatives et activités économiques, appartenant notamment au champ de l'ESS, et répondant aux enjeux de développement durable et inclusif du territoire

INGENIERIE

- ⇒ 1 cheffe de projet coopérations économiques et ESS
- ⇒ En lien avec les différents chefs de projet du GPV selon les sujets
- ⇒ Dans le cadre d'un partenariat fort avec les acteurs publics et privés du territoire

PERSPECTIVES 2022

Dans le cadre de projets en lien avec l'économie circulaire

L'économie circulaire est en pleine expansion, d'une part parce qu'elle permet de faire face aux défis environnementaux que nous rencontrons et d'autre part, parce qu'elle offre de nouvelles perspectives en termes d'emploi et de développement économique. La loi relative à la lutte contre le gaspillage et pour l'économie circulaire adoptée en 2020 traduit la volonté politique de développer de nouvelles filières et d'accompagner les acteurs pour revoir leur modèle.

Le GPV souhaite accompagner le territoire dans cette transition, en lien avec les besoins des entreprises et les opportunités d'emploi futures pour les habitants.

La rive droite va connaître d'importants travaux de démolition et de réhabilitation, et le secteur représente une opportunité en termes de développement économique inclusif, notamment autour des métiers de la déconstruction sélective et le recyclage.

Le GPV, en 2022, s'attachera à :

+ Participer à la structuration d'une filière de réemploi dans le BTP en lien avec ATIS, Bordeaux Métropole, la FAB et les différentes têtes de réseau concernées

Le GPV dans la cadre de sa démarche d'écologie industrielle et territoriale, travaille à favoriser les boucles d'économie circulaire dans les opérations de déconstruction et reconstruction à venir dans le cadre du NPNRU.

Ainsi, le GPV a missionné le cabinet Néo Eco pour travailler à un diagnostic territorial afin de révéler l'état de la filière du réemploi et recyclage localement et leur capaciter à absorber l'offre de matériaux à venir.

Un certain nombre de projet émerge à l'échelle métropolitaine, de par l'évolution de la réglementation et la nécessaire évolution des pratiques.

Afin d'aller dans le sens d'une démarche de structuration de la filière de réemploi à l'échelle métropolitaine, le GPV s'est rapproché d'ATIS, de la FAB et de Bordeaux Métropole.

Atis anime en effet un groupe de travail « réemploi BTP » afin d'engager une dynamique métropolitaine.

Il s'agit pour le GPV de favoriser la massification des flux dans le cadre des opérations de démolition à venir et permettre le changement d'échelle de la filière en s'appuyant sur une dynamique métropolitaine et la synergie entre les projets en cours ou à venir.

Le GPV souhaite participer à l'émergence de projets complémentaires sur la Métropole afin d'aller dans le sens d'une structuration interacteurs et inter-communale et ainsi éviter les effets de concurrence entre les projets.

+ Faire le lien entre les besoins en matière de réemploi exprimés par les acteurs de la déconstruction et reconstruction et les acteurs de l'ESS (dépose, stockage, récupération, vente, etc.)

Un diagnostic lancé en 2021 permettra d'identifier les flux de matériaux sortant des déconstructions prévues dans le cadre des NPNRU de la Rive Droite, ainsi que les entrées potentielles de matériaux dans les nouvelles constructions.

Ce diagnostic mettra également en lumière la temporalité, les volumes et la qualité des matériaux. L'état de la filière ainsi que les acteurs en présence ainsi que leur capacité à répondre à la demande de services (pré curage, stockage, recyclage, etc.) seront également précisés.

Le GPV, en parallèle d'une démarche d'économie industrielle et territoriale, assurera la mise en relation entre les maitrises d'ouvrage et les acteurs de l'ESS, afin notamment de favoriser l'émergence de marchés clausés dans le domaine du réemploi.

+ Faciliter la mise en œuvre d'actions expérimentales de réemploi dans le BTP (chantier de remobilisation, espace de stockage temporaire, etc.)

Une mise en relation entre Coop & Bat et Domofrance a déjà permis de tester le stockage de matériaux de réemploi au sein de locaux inoccupés.

Grace à la rencontre entre ces acteurs et la ville de Bassens, une opération de réemploi en circuit court verra le jour à Bassens dans le cadre de la construction du nouveau siège social de Coop & Bat. Des matériaux issus de la déconstruction de l'école de Bassens et de résidences de Domofrance dans le quartier voisin, seront réemployés dans la nouvelle construction. Le GPV facilitera le lien entre ces acteurs et facilitera la mise en œuvre cette expérimentation en 2022.

+ Appuyer l'émergence d'une plateforme de réemploi du BTP dans le cadre d'une opération d'urbanisme tactique

Des flux conséquents de matériaux sortants des opérations de déconstruction, réhabilitation et d'aménagement pourront donc être réemployés, réutilisés et valorisés dans le cadre des opérations de construction et d'aménagement futures, dans une logique d'économie circulaire.

Une étude préalable actuellement en cours permettra de bénéficier d'une bonne connaissance des ressources et des besoins, des acteurs et des filières locales et des conditions technico-économiques et environnementales liées à la démarche.

L'observation des démarches similaires menées à l'échelle nationale soulignent la nécessité de bénéficier d'outils locaux (sites de stockage, plateformes de réemploi/recyclage, matériauthèques...)

pour permettre la massification des flux, le développement de filières de réemploi et de recyclage et l'application de synergies interchantières.

Une opportunité de site a été détectée à Cenon dans le cadre d'une occupation temporaire.

Dans ce cadre, Le GPV travaillera en 2022 à étudier la faisabilité technique et économique d'un tel outil.

En s'appuyant sur son prestataire Néo Eco ainsi que les acteurs du réemploi, du recyclage et de l'ESS du territoire il s'agira de travailler au modèle de la future plateforme réemploi/ recyclage, aussi en termes de dimensionnement que de modèle économique, juridique et de gouvernance. Cet outil devra s'intégrer dans une dynamique Métropolitaine, en lien avec la direction ESS, la FAB, ATIS et les projets de plateformes en cours (IKOS, Mérignac).

En 2022, un AMI devrait être lancé afin d'identifier un ou plusieurs acteurs souhaitant exploiter la plateforme. Le GPV lancera l'AMO et accompagnera l'émergence de ce projet afin d'assurer sa cohérence avec les besoins du territoire et de la filière.

Dans le cadre de projets en lien avec l'alimentation

Le secteur de l'alimentation évolue et se développe et les activités qui en émanent sont très présentes sur le territoire, représentant un fort potentiel d'emplois non délocalisables. Dans le même temps, les bouleversements climatiques que nous connaissons appellent à une transition des modes de production et de consommation, qu'il convient d'accompagner.

Fort de ces constats et en lien avec les dynamiques et projets en œuvre, le GPV souhaite se saisir de ces opportunités pour développer des initiatives en faveur des habitants :

+ Soutenir l'émergence d'une offre d'insertion sur le site de la Vieille Cure à Cenon, en lien avec les métiers de l'alimentation et la transformation alimentaire

Le GPV est en appui à l'émergence d'une offre d'insertion, dans le cadre du projet économique « Food Factory » qui devrait voir le jour en 2023. Il s'agira notamment de faire le lien entre le porteur du projet (Baluchon) et les partenaires techniques et financiers, de s'assurer de l'articulation du projet avec les initiatives existantes sur le territoire, et d'accompagner les acteurs dans le bon développement de leur projet.

Le GPV appui la co-construction du projet de Baluchon, en lien avec les acteurs de l'ESS du territoire. Il s'agit de développer un projet adapté aux besoins du territoire et complémentaire aux projets encourageant des parcours solides de remise à l'emploi et montée en compétence des habitants.

Le projet en cours de construction sur le site de la Vieille Cure à Cenon, comportera plusieurs volets et se déploiera en étroit lien avec le projet de formation culinaire (CAP et Prépa CFA) développé par l'INFA sur le même site.

- ✓ Un incubateur culinaire inclusif pour permettre aux créateurs d'entreprise de se professionnaliser, de tester leur concept en conditions professionnelles
- ✓ Une activité de transformation en insertion au service du territoire et en lien avec le Projet Alimentaire de Territoire du GPV Rive Droite (PAT) pour permettre aux personnes éloignées de l'emploi de se former aux métiers de l'agro-alimentaire et de la logistique
- ✓ Une offre de restauration commerciale en parcours d'insertion intégrée à l'offre de privatisation de la Food Factory (traiteur d'entreprise ou événementiel)

+ Appuyer l'émergence de projets favorisant l'insertion sociale et professionnelle des habitants, en lien avec l'activité productive développée sur le territoire

Dans le cadre de la Démarche Alimentaire en œuvre sur la Rive Droite (voir partie suivante), des espaces agricoles vont être mis en production afin d'alimenter notamment la restauration collective publique.

Au vu des besoins du territoire en matière de formation et d'offre d'insertion, le territoire a affirmé sa volonté de proposer ces espaces de production comme support d'insertion ou de formation afin de répondre au besoin d'accompagnement vers l'emploi des habitants.

Une étude lancée fin 2021 est en cours pour identifier les modèles de mise en productions les plus pertinents pour répondre aux objectifs d'insertion et d'approvisionnement de la restauration collective publique.

Le GPV est accompagné en 2022 par le réseau Cocagne et Inaé dans le déploiement de ce projet. En 2022, le GPV lancera un appel à manifestation d'intérêt (AMI), pour identifier un ou plusieurs acteurs pour développer des espaces productifs supports d'insertion mais également possiblement de formation et/ou de remobilisation sociale.

L'aménagement des premiers sites devrait commencer dès 2022 tandis que la mise en production arrivera au printemps 2023.

Le GPV assurera le lien entre le porteur de projet et les collectivités compétentes, notamment dans l'obtention des agréments et les co-financements au lancement de l'activité.

Le GPV appuiera Baluchon dans l'amorçage du projet afin de :

- ⇒ Assurer un fort ancrage local au projet
- ⇒ Permettre des synergies entre acteurs et actions à l'échelle métropolitaine (Marie Curry, La Table de Cana, Resto' Starter, Entr'autres, etc.)
- ⇒ Aller vers une offre d'insertion sociale et professionnelle complète, notamment dans les métiers de l'alimentation
- ⇒ Faciliter le lien entre le porteur de projet et les acteurs institutionnels et les financeurs privés œuvrant localement

Le GPV Rive Droite porte un projet alimentaire de territoire (PAT), intercommunal, donc l'objectif est d'améliorer l'accès de tous à une alimentation saine et durable sur la Rive Droite. Il s'agit ainsi d'accompagner l'émergence d'espaces de production maraîchère pouvant alimenter la restauration collective publique des 4 villes, tout en structurant un système alimentaire local. Cette démarche est collective et implique des acteurs publics et privés, lesquels sont engagés dans une dynamique partenariale de coopération.

+ Favoriser la coopération entre acteurs de l'ESS

Depuis 2018, le GPV mène un travail avec les acteurs œuvrant autour des questions de solidarité alimentaire sur la Rive Droite. Cette coopération ponctuelle d'acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) réunit acteurs privés (associations) et publics (CCAS) :

Les épiceries sociales de Floirac et Cenon, l'association VRAC, l'AMAP des Gourmandigne, Germaine Veille, E-graine, Résidence Habitat Jeunes des Hauts de Garonne à Lormont, le centre social Didée participent à cette dynamique partenariale.

La dynamique est ouverte aux acteurs qui souhaiteraient rejoindre la coopération.

La démarche vise à favoriser et à accompagner des projets collectifs économiques sociaux et solidaires engagés dans la transition alimentaire locale.

Cette coopération multi-acteurs a permis l'acquisition du « vélo-popote », triporteur cuisine permettant de réaliser des actions de sensibilisation au cœur des Quartiers Politique de la Ville de la Rive Droite¹. Cet outil mutualisé entre les membres de la coopération est le fruit de plusieurs groupes de travail, nécessaire à l'émergence de projets collectifs, en 2021.

¹ L'investissement a été permis grâce au soutien en investissement du Département (D21) et de la Région (politique de la ville)

En 2022, il est prévu :

D'animer 3 groupes de travail collectif en vue d'identifier de nouvelles pistes de coopération
D'organiser une visite inspirante d'un projet autour de l'alimentation avec les membres de la coopération : Entr2Mondes à Créon en juin 2022

De suivre le Laboratoire d'Initiatives Alimentaires (LIA) porté par E-graine pour croiser avec la dynamique du PAT

Dans le cadre de projets en lien avec le numérique

A la suite des actions menées les années précédentes autour du numérique, à savoir :

- Recensement de lieux d'accueil numérique et de médiation
- Identification des besoins numériques des entreprises du territoire (audits numériques)
- Accompagnement des acteurs de la formation dans le déploiement d'une offre de formation numérique en adéquation avec les besoins des entreprises du territoire et du niveau de qualification des habitants du territoire

Le GPV appuie l'émergence du projet « Appart Numérique Mallarmé », dont l'association a été créée en janvier 2022 et regroupe des acteurs locaux : Fondation Infa, l'Insup Formation, Musique de Nuit Diffusion (Rocher de Palmer), CIDFF, Hauts de Garonne Développement, le GPV Rive Droite.

Cette association prendra place en septembre 2022 dans un local de 125m² en RDV au cœur du quartier Palmer.

Une ingénierie dédiée sera recrutée par l'association pour déployer le projet, à la suite d'un appui à l'émergence du GPV et d'Hubik (en tant que prestataire).

En 2022, il s'agira de :

- ✓ Animer la gouvernance du projet, et favoriser son avancement
- ✓ Solliciter les partenaires institutionnels et privés pour engager la phase d'émergence du projet,
- ✓ Recruter le/la futur.e responsable du projet et de finaliser la programmation du lieu pour son ouverture au dernier trimestre 2022
- ✓ Accompagner le/la futur.e responsable du projet dans l'ouverture du lieu